

Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Next Architecture SA, Route du Golf 44, 3963 Crans-Montana
Auteur des Plans : Next Architecture SA, Route du Golf 44, 3963 Crans-Montana
Nature du projet : Lotissement de 3 villas individuelles en résidence principale
Situation : Icogne, Parcelle n°337 (N° 337-1511-1512 en cours de mutation),

Plan n° 4, au lieu-dit « Les Borcasses »

Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales R2 et Vieux village

Coordonnées : 2600088/1126175 Propriété de : Mme Briguet Agnès

Dérogations : Art. 19 LcAT zones réservées et art. 7 al. 1

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 14 juillet 2022.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 5 août 2022

L'Administration communale

